



Comment sauver la transition énergétique

La transition énergétique est en panne, sous l'effet du contexte budgétaire contraint et de l'offensive des droites dures. Dans ce jeu où les marges économiques et politiques sont faibles, des issues existent.



Parc photovoltaïque de Marcoussis (91). Le gel de la dépense publique pour soutenir la décarbonation dans les transports, l'habitat ou les usines est une mauvaise nouvelle pour l'éolien et le solaire.
© LAURENT GRANDGUILLOT - RÉA

C'est une nouvelle année de vaches maigres qui s'annonce en France sur le front de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, alors que 2025 se termine sur un bilan catastrophique. Après n'avoir diminué que de 1,8 % en 2024, leur recul a été estimé à 0,8 % pour cette année [1]. Le respect des engagements climatiques nationaux impliquerait de tenir désormais un rythme de 5 % par an.

Quelles que soient les incertitudes sur le budget 2026 et sur son exécution, l'écologie est moins que jamais la priorité du moment, contexte politique oblige. L'heure est au contraire à la tentation du désinvestissement, en témoignent les coupes claires inscrites dans le projet de loi de finances présenté mi-octobre.

Dans les transports, de loin le premier secteur émetteur (33,8

% en 2024), les aides aux véhicules propres disparaîtraient quasiment l'an prochain. Selon le suivi réalisé par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE), elles sont passées en autorisations d'engagement de 496 millions d'euros en loi de finances initiale (LFI) 2025 à 94 millions. La dégringolade est encore plus spectaculaire si on la compare aux 1 884 millions d'euros exécutés en 2024.

COUPES DANS LA RÉNOVATION

Côté bâtiments, l'enveloppe de MaPrimeRenov', la subvention distribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et destinée à la rénovation énergétique des logements privés, perd 700 millions d'euros : elle passe de 2 265 millions en LFI 2025 à 1 506 millions dans le PLF (projet de loi de finances) 2026.

L'ambition de la planification écologique de passer de 71 600 rénovations d'ampleur aidées par l'Anah en 2023 à 900 000 dans cinq ans [2] semble plus que jamais hors de portée. L'exécutif tranche aussi dans le soutien à la rénovation des bâtiments publics : de 851 millions d'euros en LFI 2025 à 369 millions.

En dépit de son discours sur la relance industrielle, l'Etat envisage de diviser par trois l'effort en faveur de la décarbonation de ce secteur : 500 millions d'euros dans le PLF 2026 après 1,5 milliard en LFI 2025. Même chose pour le Fonds vert des collectivités locales, passé de 1 591 millions d'euros dans l'exécution du budget 2024 à 1 150 millions dans la LFI 2025, ramenés à 650 millions dans le PLF 2026.

Encore plus difficile, dans ces circonstances, de faire passer la part des fossiles de 60 % de la demande d'énergie finale en 2023 à 30 % en 2035, comme inscrit dans le projet de la future programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour les quinquennats 2025-2030 et 2031-2035.

Ces régressions n'ont pas empêché l'exécutif de communiquer sur le fait que les dépenses vertes de l'Etat augmentent de 2,1 milliards d'euros dans son projet de loi de finances 2026 par rapport à la LFI 2025. Son dernier rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat annexé au PLF, dit « budget vert », indique en outre que les dépenses défavorables à l'environnement ont baissé de 1,3 milliard d'euros. Ces mouvements s'expliquent cependant surtout par l'effet méca-

nique de l'évolution des prix de l'électricité sur les marchés de gros, et peu par des efforts additionnels.

NICHES FISCALES ANTIÉCOLOGIQUES ÉPARGNÉES

Côté dépenses vertes, les soutiens au service public de l'énergie – pour le solaire et l'éolien principalement – progressent ainsi de 5,6 milliards d'euros dans la LFI 2025 à 7,8 milliards dans le PLF 2026, indique I4CE. Cette hausse est très largement attribuable à la poursuite de la baisse des prix de l'électricité depuis le choc de 2022-2023, qui oblige l'Etat à compenser davantage les producteurs. En 2023, ces charges s'étaient élevées à 1,4 milliard d'euros.

Le recul des dépenses brunes est de même très lié à la baisse des prix de l'électricité. Celle-ci a permis le démantèlement progressif du très coûteux et anti écologique bouclier tarifaire mis en place pour passer la crise. La réalité est que les dépenses publiques défavorables à l'environnement, particulièrement les niches fiscales dont bénéficient les carburants aériens et professionnels pour plus d'une dizaine de milliards d'euros par an [3], restent pour l'essentiel épargnées.

La baisse annoncée de l'effort budgétaire réel en faveur du climat est toutefois compensée par le relèvement des obligations au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Ce mécanisme oblige les distributeurs

de carburant et d'électricité à financer des opérations qui génèrent des économies d'énergie chez leurs clients – par exemple l'installation d'une pompe à chaleur –, à hauteur d'un volume annuel périodiquement révisé par les pouvoirs publics. Avantage pour l'Etat : ces aides ne lui coûtent rien. Inconvénient : les entreprises répercutent en pratique cette charge sur le prix de l'énergie facturé aux ménages. Sachant que les plus modestes, pour qui l'énergie représente une part plus élevée de leurs dépenses, sont plus pénalisés que les plus riches.

L'actuelle période des CEE prend fin au 31 décembre et, pour la nouvelle, qui court de 2026 à 2030, un décret très attendu paru le 4 novembre a acté une hausse de 27 % du volume de l'obligation. La ministre de la Transition écologique a indiqué que les financements mobilisés via les CEE passeraient ainsi de 6 milliards d'euros en 2025 à plus de 8 milliards dès 2026. Cette hausse bénéficiera en particulier à ces deux dispositifs clés amputés dans le PLF 2026 que sont l'aide MaPrimeRénov' et les aides à l'achat d'un véhicule électrique, bonus écologique et leasing social.

« On ne sait pas encore très bien à quelle hauteur les CEE rattraperont la baisse de quels crédits budgétaires », pointe Hadrien Hainaut, directeur du programme Investissements climat à I4CE. Mais une chose est claire : « Il n'y a pas de dépenses d'investissement de l'Etat en plus pour la transition, mais des dépenses en moins, compensées par un ef-

fort extrabudgétaire sur les CEE. » Conclusion : « Nous sommes au point mort. »

LA PPE ATTENDUE DEPUIS DEUX ANS

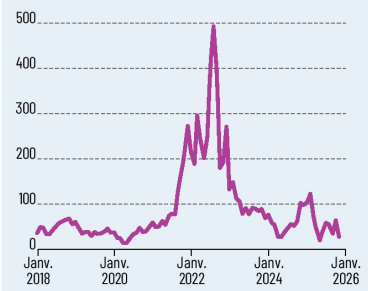
Dans le contexte politique actuel, réussir à sauver les financements publics pour le climat ne serait pas un résultat négligeable, juge Hadrien Hainaut. Mais il rappelle que l'enjeu n'est pas de stabiliser mais d'augmenter l'effort. Il faut grosso modo doubler l'investissement public et privé d'ici à 2030, soit + 100 milliards d'euros, et tout ne pourra pas être supporté par les entreprises et les ménages.

Le gel de la dépense publique pour soutenir la décarbonation de la demande d'énergie dans les transports, l'habitat ou les usines assombrit aussi les perspectives de développement des filières éolienne et photovoltaïque, car elles pourraient se heurter à un problème de débouché alors qu'elles sont indispensables pour sortir des fossiles [4].

LA CHUTE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ REDONNE DES MARGES DE MANŒUVRE

Evolution du prix de gros de l'électricité pour la France sur le marché spot, en €/MWh

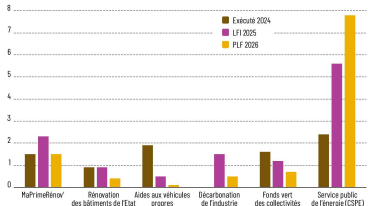
Source : ENTSO-e/Ember



L'INVESTISSEMENT CLIMAT DE L'ÉTAT À LA BAISSE

Principales variations de dépenses budgétaires en faveur du climat dans le projet de loi de finances 2026 (autorisations d'engagements), en milliards d'euros

Source : ADE



Lecture : la forte hausse des dépenses en faveur des énergies renouvelables est essentiellement attribuable à l'effet mécanique de la variation des prix de l'électricité. Cette évolution masque un désinvestissement dans les autres domaines.

Ce problème de poule et d'œuf explique en partie la difficulté de l'exécutif à publier la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui inscrit, logiquement, une croissance très forte de la production d'électricité décarbonée pour les dix prochaines années, tirée par les seules sources vraiment déployables à cet horizon, l'éolien et le solaire.

Cette PPE 3 est attendue depuis plus de deux ans et à présent avec inquiétude et impatience par les entreprises du secteur alors que la période de l'actuelle PPE va arriver à sa fin. De ce document dépend en effet la publication des futurs appels d'offres pour de nouveaux projets renouvelables. Déjà, le retard pris a fragilisé les développeurs de projets.

A ces difficultés économiques s'ajoute la guerre idéologique contre l'éolien et le solaire menée par le Rassemblement na-

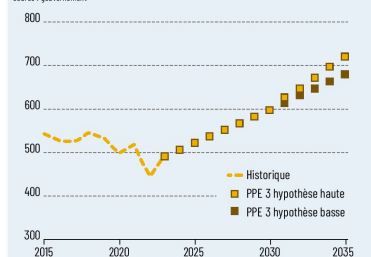
tional et les Républicains, aujourd'hui en position de force.

Il faut aussi intégrer dans l'équation la situation du premier électricien de France, très endetté et confronté à un mur d'investissements lié au vieillissement de ses centrales. « On demande à EDF de porter le financement de son programme massif de prolongation du parc de réacteurs nucléaires. Ce sont des coûts très élevés. Or, aujourd'hui, les prix de l'électricité sur le marché ne permettent pas à EDF de s'autofinancer », souligne Jules Nyssen, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER). Si on développe l'offre d'électricité, estime-t-il, cela va tirer les prix vers le bas. Ce qui n'est clairement pas l'intérêt d'EDF. « Ce serait pourtant une bonne nouvelle par rapport aux enjeux de l'électrification. »

PPE 3 : UNE TRAJECTOIRE CRÉDIBLE ?

Projection de la production d'électricité à 2030 et 2035 selon le projet de PPE 3 de mars 2025 soumis à consultation, en TWh

Source : gouvernement



Peut-on sortir de ces difficultés, dans un contexte où le jeu politique est particulièrement fermé, jusqu'en 2027 au moins ?

TROIS BONNES NOUVELLES

Trois éléments peuvent redonner un peu d'optimisme. D'abord, les sondages indiquent que les Français, simples citoyens et élus locaux,

approuvent le développement de l'éolien et du solaire, qu'ils considèrent comme faisant partie de la solution. A la différence des chefs du parti, les deux tiers des électeurs RN ont même une bonne image de l'éolien [5] : qui l'eût cru ? Les arguments rationnels de la sécurité et de la souveraineté énergétiques et climatiques pourraient ainsi assez facilement renverser les postures électoralistes.

Ensuite, la baisse récente des prix de l'électricité redonne des marges de manœuvre. « C'est ainsi qu'on a pu augmenter le volume des CEE et le tarif d'utilisation des réseaux électriques, ce qui permet de financer l'investissement », rappelle Hadrien Hainaut. Il serait peut-être possible d'exploiter davantage cette situation. Par ailleurs, les charges de soutien aux énergies renouvelables vont commencer à baisser avec l'arrivée à échéance de contrats sous-crits il y a une vingtaine d'années, quand les technologies étaient beaucoup plus chères. A fortiori si les prix de marché de l'électricité se redressent, hypothèse plausible avec les besoins de la transition.

Ce pourrait être autant de fonds disponibles pour les investissements climat.

Enfin, ajoute Hadrien Hainaut, il faut compter avec la baisse des prix des actifs décarbonés. L'arrivée sur le marché de véhicules électriques moins chers dans la gamme des petites citadines réduit par exemple le besoin de soutiens publics pour leur déploiement.

Réinvestissement des marges dégagées par les gains technologiques et l'évolution des prix de l'électricité, mesures réglementaires telles que l'obligation de rénovation assorties de facilités de crédit, subventions mieux ciblées sur les entreprises et les ménages fragilisés par des normes écologiques plus contraignantes, réduction des niches fiscales grises... Beaucoup pourrait déjà être fait pour sortir de l'ornière le financement de l'abandon des fossiles par temps de forte contrainte bud-

gétaire. Et les gains en matière de balance commerciale, de sécurité nationale ou de santé publique peuvent également être mis sur la table pour favoriser la construction de majorités politiques. ■

par Antoine De Ravignan

[1] Selon les données du Citepa.

[2] Selon le baromètre de la planification écologique.

[3] Lire « La fiscalité française est-elle antiécologique ? », alternatives-economiques.fr, 26 septembre 2024.

[4] Voir la page « Futurs énergétiques 2050 », RTE, rtefuturesenergetiques2050.com

[5] Selon Les Echos, « Les Français beaucoup moins réticents à l'éolien et au solaire que leurs élus », 6 octobre 2025.

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

“ Dans les transports, de loin le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, les aides aux véhicules propres disparaîtraient quasiment l'an prochain

“ L'enjeu n'est pas de stabiliser mais d'augmenter l'effort

